



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 25 au 29 septembre 2017

**LANCEMENT DES ASSISES OUTRE-MER DEBUT OCTOBRE :** La ministre des Outre-mer, Annick Girardin, ouvrira début octobre les Assises des Outre-mer qui se dérouleront pendant quatre à six semaines. Présentées comme "un nouveau temps d'expression, d'identification de projets, de solutions concrètes, adaptées aux particularités de chaque territoire et aux souhaits de ses habitants", elles seront organisées sous la forme d'ateliers nationaux et locaux, conduits sous l'égide des préfets, sur chacun des sujets qui auront été déterminés dans les territoires. Les Assises seront lancées via un site internet et se concrétiseront par un « Livre bleu Outre-mer » et un probable texte de programmation et d'orientation, d'ici l'été 2018. Lors de sa venue en Guyane pour la Conférence des Présidents des RUP fin octobre, le Président Emmanuel Macron devrait faire un premier constat du lancement de ces Assises et de l'avancement du travail des ateliers.

**EMMANUEL MACRON PRÉSENTE SA VISION POUR L'EUROPE :** Mardi 26 septembre, le Président français, Emmanuel Macron, a exposé sa vision d'une « *Union européenne souveraine, solidaire et protectrice* », à l'Université de la Sorbonne. Il souhaite afficher une attitude française déterminée sur les questions européennes depuis le « non » des français face au projet de Traité constitutionnel de mai 2005. Convaincu que la responsabilité et la légitimité de refonder le projet européen incombe au peuple, M. Macron a plaidé pour l'organisation, en 2018, de conventions démocratiques dans les pays volontaires pour arrêter de grandes priorités d'action qui seront ensuite soumises à l'appréciation de l'ensemble des citoyens lors des élections européennes du printemps 2019. En parallèle, « *un groupe pour la refondation européenne* », composé de représentants d'États membres et impliquant

les institutions européennes, pourrait, lui aussi, travailler sur des mesures concrètes d'ici à l'été 2018. Ne fixant « aucune ligne rouge, seulement un horizon », le Président français a décrit une Union européenne qui reposerait, à l'horizon 2024, sur deux piliers : - la démocratie et l'État de droit ; - un marché unique aux règles simplifiées et capable de protéger les consommateurs, les entreprises et les travailleurs. Pour concrétiser cette ambition, M. Macron a proposé à l'Allemagne un partenariat renouvelé à inscrire dans un nouveau traité de l'Élysée qui serait signé dès janvier 2018. Parmi les pistes de réflexion, le président français a isolé 6 priorités dans les domaines militaire et de défense, migratoire, écologique, agricole, numérique et économique ainsi que dans le domaine monétaire. Il souhaite la mise en œuvre d'une force d'intervention européenne à l'horizon 2020. « Au début de la prochaine décennie, l'Europe devra être dotée d'une force commune d'intervention, d'un budget commun et d'une doctrine commune pour agir », a-t-il expliqué dans son discours. Sur le défi migratoire, M. Macron souhaite que l'Europe soit en mesure, à la fois, de protéger ses frontières extérieures, d'accueillir les réfugiés ayant droit à une protection et de renvoyer rapidement les migrants ne pouvant prétendre à l'asile, notamment par la création d'un système européen d'asile et d'une police des frontières européennes. Troisième domaine : la transformation écologique. Désireux que l'Europe soit à l'avant-garde dans ce domaine, M. Macron appelle à des transformations radicales dans les secteurs des transports, du logement et de l'industrie. L'agriculture constitue un autre chantier européen, de l'avis du président français. Souhaitant en finir avec « le tabou » qu'est devenue la Politique agricole commune (PAC), il a souhaité que soient repensées les finalités de cette politique afin de garantir réellement la sécurité et la souveraineté alimentaires en Europe. D'après lui, la PAC doit protéger les agriculteurs européens face aux grands aléas du marché et renforcer la confiance des consommateurs dans les produits utilisés au quotidien. Le président français a identifié l'essor de l'économie numérique comme la cinquième clé de la souveraineté européenne. Sixième clé : l'Union économique et monétaire. Il faut, d'après le président français, plus de convergence et de stabilité au sein de la zone euro, par le biais d'une coordination renforcée des politiques économiques et la création d'un budget commun à la zone euro. Ce budget pourrait être notamment financé par des taxes européennes numériques et environnementales ou par l'impôt des sociétés. Ce dernier devrait d'ailleurs, d'après lui, faire l'objet d'une convergence entre les différents États membres en créant une fourchette de taux dont le respect conditionnerait même l'accès aux fonds européens. Il a aussi fait référence à la création d'un poste de ministre européen de l'Économie et des Finances de la zone euro, option également louée par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker et par le

Commissaire français Pierre Moscovici. De plus, s'agissant de la politique de cohésion, le président français s'est déclaré favorable à subordonner l'accès aux fonds de cohésion au respect d'une certaine convergence fiscale en Europe, déclenchant des réactions négatives de plusieurs associations de régions. Par exemple, le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) a déclaré s'opposer à tout type de conditionnalité, rappelant que les collectivités territoriales font face à beaucoup de restrictions sur les investissements et « *ne peuvent pas supporter davantage de contraintes* ». A noter par ailleurs que le lendemain, le 27 septembre, le gouvernement français a dévoilé un projet de budget 2018 destiné à permettre à la France de respecter à nouveau les règles budgétaires européennes. « *Nous respectons les engagements pris auprès de nos partenaires européens. Notre objectif est de sortir dès 2018 de la procédure pour déficit excessif prévue par les textes européens. Notre déficit sera de 2,9% du PIB en 2017. Il atteindra 2,6% en 2018* », soulignent les trois membres du gouvernement français compétents en matière budgétaire, dans le projet de Loi de finances 2018.

## **LE PREMIER FORUM POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES ÎLES EUROPÉENNES A EU LIEU EN CRÊTE LE 22 SEPTEMBRE :**

L'initiative pour la transition énergétique propre des îles de l'UE qui vise à accélérer la transition énergétique propre de plus de 2700 îles en Europe, lancée en mai dernier lors d'une réunion informelle du Conseil énergie, a pris la forme d'une déclaration politique signée par 14 Etats membres (dont la France) et la Commission européenne. Cette initiative veut aider les îles à réduire leurs coûts énergétiques, les encourager à recourir aux énergies renouvelables et à renforcer leur sécurité énergétique. Le premier forum de cette initiative s'est tenu le 22 septembre en Crête et a été inauguré par Alexis Tsipras, le Premier Ministre grec, Miguel Arias Cañete, le Commissaire européen à l'Énergie et au Climat, ainsi que par Dominique Ristori, le directeur de la Direction générale Énergie de la Commission européenne. Y étaient présents une eurodéputée (María Spyráki, PPE, Grèce), des représentants des exécutifs régionaux d'îles européennes (pour les RUP : Canaries, Açores). Le Commissaire Cañete, après avoir rappelé dans son discours d'ouverture, la nécessité de se concentrer particulièrement sur les îles en raison de leur situation géographique qui les contraint souvent à la dépendance vis-à-vis des importations de carburants, a souligné que cette situation géographique, exposée au soleil, au vent et entourées de mers, fait aussi des îles de potentiels précurseurs en matière de transition énergétique. Le Commissaire a enfin présenté des actions concrètes à mener. Il a notamment

proposé que les fonds européens en général et les fonds structurels en particulier, ainsi que le FEIS et qu'Horizon 2020 soient rendus plus effectifs pour les îles afin de les aider à développer des projets participant à leur transition énergétique.

## **LE REGIME DES QUOTAS POUR LE SUCRE DE L'UE PREND FIN AU 1ER OCTOBRE :**

La décision européenne de mettre fin aux quotas de sucre résulte d'une décision commune du Parlement européen et des Etats membres, lors de la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 2013. La fin de ce régime est supposée donner aux producteurs la possibilité d'adapter leur production aux opportunités commerciales existantes, en permettant notamment d'exporter plus. Le Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, M. Phil Hogan, a déclaré à ce sujet « *Les producteurs auront désormais la possibilité de développer leurs activités commerciales sur les marchés mondiaux et, avec un soutien adéquat de la Commission européenne (tel que l'observatoire du marché du sucre, qui fournit des informations pertinentes et à jour sur ce marché), ils devraient avoir toutes les chances de réussir.* » L'Union européenne au travers de la PAC va cependant continuer à soutenir le secteur européen du sucre pour lui permettre de faire face aux perturbations pouvant survenir sur le marché. Ces mesures concernent notamment l'imposition de droits élevés pour les importations dans l'UE (hors accords commerciaux préférentiels) et la possibilité d'accorder des aides au stockage privé et de mettre en place des mesures de crise en cas de problème grave sur le marché qui entrainerait une augmentation ou une diminution importante des prix du marché. Enfin, la Commission a cherché à améliorer la transparence sur le marché du sucre en prévision de la fin du régime des quotas sucriers en mettant en place un nouvel observatoire du marché du sucre notamment. Cet observatoire fournit des analyses et des statistiques à court terme sur le marché du sucre et permet d'aider les producteurs à gérer leurs activités en conséquence.

Le site internet de l'observatoire du marché du sucre est accessible au lien suivant : [https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/sugar\\_fr](https://ec.europa.eu/agriculture/market-observatory/sugar_fr)

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 2 AU 6 OCTOBRE 2017**

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 02/10</b>	<b>Plénière</b>			
<b>Mardi 03/10</b>	<b>Plénière</b>			
<b>Mercredi 04/10</b>	<b>Plénière</b>			
<b>Jeudi 05/10</b>	<b>Plénière</b>			<p><b>Ministre des outre-mer en déplacement à la Réunion</b></p> <p><b>Conférence de presse pour la présentation de la campagne pour le label des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne à Berlin</b></p> <p><b>Conférence Notre océan, un océan pour la vie à Malte</b></p>
<b>Vendredi 06/10</b>				<p><b>Ministre des outre-mer en déplacement à la Réunion</b></p> <p><b>Conférence Notre océan, un océan pour la vie à Malte</b></p>